

DECEMBRE 2018



L'AGENDA DU SAINT JULIENNOIS

HOMMAGES à FRANCIS GILLET (1939-2018)

Maire de Saint Julien le Montagnier de 1999 à 2014

Président de la Communauté de Communes Verdon Mont Major de 2005 à 2011

Francis GILLET élu depuis 1965 nous a quitté le 15 novembre 2018.
De vifs hommages lui ont été rendus le 19 novembre dernier à la villa par les congrégations du monde agricole ainsi que sur le parvis de la mairie par les représentants politiques de notre territoire.

Nous étions nombreuses et nombreux pour saluer Francis une dernière fois.
Au revoir Monsieur le Maire.



Le Conseil Municipal

et

les Employés Communaux

se joignent à moi

pour vous souhaiter de

BONNES FETES DE FJN D'ANNEE.



Emmanuel HUGOU – Maire de Saint Julien le Montagnier

Petit message aux habitants de Saint Julien

Ayant commencé à travailler en 1977, et après avoir passé pratiquement 23 ans à vos côtés au sein du bureau de poste de Saint Julien, il est temps pour moi de prendre un repos bien mérité. J'espère avoir rempli ma mission aussi bien que possible et avoir répondu à toutes vos attentes durant toutes ces années.

Par contre, je ne vous abandonne pas complètement car j'habite et je resterai dans notre beau village de Saint Julien.

Voilà, merci à vous tous pour m'avoir accordé votre confiance durant toutes ces années, je vous souhaite une bonne continuation et je vous dis à très bientôt.

Jean Luc COLLAS (chargé de clientèle à la poste).

Le Conseil Municipal, les employés communaux se joignent à moi pour remercier Jean Luc COLLAS pour ses bons et loyaux services.

À l'heure où l'Etat se désintéresse de plus en plus de nos contrées rurales, il est extrêmement réconfortant de faire un bout de chemin dans notre quotidien avec des agents du Service Public qui font preuve de passion et d'investissement sans faille dans leur métier. Merci Jean-Luc pour ces belles années passées à nos côtés. La Poste est une ouverture sur le monde, et le monde passe par elle pour venir à nous. Bonne retraite bien méritée.

E. HUGOU – Maire de Saint Julien le Montagnier

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée les lundis 24 et 31 décembre.

LOTOS DES ASSOCIATIONS SUR NOTRE COMMUNE

Dimanche 16 décembre 2018

Loto du Souvenir Français

Samedi 29 décembre 2018

Loto du Tennis de Table

Samedi 05 janvier 2019

Loto de l'Association Familiale des Rouvières

Samedi 12 janvier 2019

Loto du Grand Chêne

Samedi 26 janvier 2019

Loto de l'Âge d'Or

Dimanche 03 février 2019

Loto de l'Ecole

Samedi 09 février 2019

Loto du Tennis

Samedi 23 février 2019

Loto des Chemins du Patrimoine

Dimanche 24 février 2019

Loto de la Boule Montagnette

Samedi 02 mars 2019

Loto des Moissons d'Antan

Salle des fêtes Maurice Janetti à 16h30

Prix des cartons :

1 carton 4€ / 3 cartons 10€ / 7 cartons 20€

NOUVEAU À SAINT JULIEN

Chef à domicile Sandrine NAFA : animation de goûters, cours de cuisine, élaboration de repas de fêtes, à votre domicile, tout en partageant un moment convivial. Faites appel à CookingFun83.

Facebook : [cookingfun83etalentours](https://www.facebook.com/cookingfun83etalentours)

Tél : 04 94 86 75 45 / 07 89 06 13 23

STOP PUB

Le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon poursuit ses actions avec la participation des maires du territoire. Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, il met à disposition des administrés un autocollant « Stop Pub ». 24 kg de papiers / an / foyer (source Ademe – 2018) seront ainsi économisés, il suffit d'afficher sur votre boîte aux lettres cet autocollant qui est disponible à l'accueil de la mairie.



NOUVEAU À SAINT JULIEN

GUZMAN Climatisation vous propose l'installation, l'entretien, le dépannage, le ramonage : climatisation, chauffage (chaudières toutes énergies, pompes à chaleur), plomberie, électricité.

Contact : 06 02 59 51 11 / [facebook.com/GuzmanClimatisation.83](https://www.facebook.com/GuzmanClimatisation.83) / briansguzman@yahoo.fr

ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR – Mois de décembre

| | |
|-------------|--|
| Mardi 04 | 14h30 Permanence et jeux de société |
| Jeudi 06 | 14h30 Permanence et jeux de société |
| Mardi 11 | 14h30 Loto goûter |
| Jeudi 13 | 14h30 Permanence et jeux de société |
| Dimanche 16 | 16h30 Loto du Souvenir Français, salle Maurice Janetti |
| Mardi 18 | 14h30 Loto de Noël |
| Jeudi 20 | 10h30 C.A / 14h30 Permanence et jeux de société |
| Mardi 25 | Noël – Pas de club |
| Jeudi 27 | 14h30 Permanence et jeux de société |
| Samedi 29 | 16h30 Loto du Tennis de Table, salle Maurice Janetti |

Tél : 04 98 05 03 88 / Présidente : 04 94 80 05 32

INSCRIPTIONS CANTINE / GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et / ou la garderie scolaire (Ecole Jean TAESCA), pour le mois de janvier, se font **du 10 au 15 décembre 2018**. En mairie ou en ligne. Veuillez respecter ces dates.

Pour rappel, les inscriptions hors délai se feront sur la base de 5€ / repas.

VACANCES DE NOËL

Les vacances scolaires de Noël débuteront le samedi 22 décembre.

La reprise des cours est programmée le lundi 07 janvier 2019.

INVITATION VŒUX 2019

Le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population **le dimanche 13 janvier 2019 à 11h15**, salle des fêtes Maurice Janetti. Vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés à partager le verre de l'amitié pour fêter ensemble cette nouvelle année 2019.

ÉTAT CIVIL - Novembre 2018

Naissance :

ANTONIOLI PIVARD Lucie née le 02 novembre

NICOLE Mathilde née le 05 novembre

Mariage :

CHARRY Jean-Pierre et GUIGNAND Marie-Noëlle unis le 24 novembre

Décès :

GOLL René décédé le 04 novembre

GILLET Francis décédé le 15 novembre

PARRAUD Lucienne décédée le 19 novembre

REMERCIEMENTS

Thierry, Veerle, Patricia, Fabienne, Christine et leurs enfants vous remercient pour les marques de sympathie et d'affection que vous avez témoignées par votre présence, vos messages, l'envoi de fleurs, lors du décès de Monsieur Francis GILLET.

M. GILLET, CHER FRANCIS,

Ton départ est encore proche, ton absence cruelle. Comme tu l'as toujours fait, nous allons de l'avant, et tenions à apporter notre témoignage. Ces derniers jours nous ont rappelé l'envergure de ton engagement dans tous les combats citoyens que tu as menés. Tant de personnes te l'ont témoigné de tous horizons. Associatif, Coopératif, Politique, le sens reste le même : proposer, fédérer et construire. Qu'elle soit culturelle, philosophique, festive, sportive ou citoyenne, toute Association avance avec son Maire. Durant ta mandature, celles de St Julien ont pu profiter de ton énergie et de ton soutien, voire même de ton impulsion créatrice.

En ces jours de deuil, nous reviennent à toutes et tous des moments passés où ton dévouement et ta posture nous ont permis d'avancer pour construire ensemble une vie associative à la mesure du village auquel tu as dédié une vie entière. Toute ta vie aura été marquée par tes engagements si nombreux dont nous portons l'héritage.

Puissent tous ces hommages et la reconnaissance des associations de ton village réduire la peine de tes enfants. Puisse cet hommage témoigner que cet investissement, cette énergie n'ont pas été dépensés en vain.

Thierry, Patricia, Christine, Fabienne, qu'à travers les activités du village, vous perceviez autant de vie perpétuant l'esprit et l'engagement de votre père.

M. le Maire, M. Gillet, Francis, Les Associations de St Julien le Montagnier, d'hier et d'aujourd'hui te témoignent leur reconnaissance.

MODIFICATION LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

L'ASSOCIATION "LES CHEMINS DU PATRIMOINE"

vous informe de la sortie de sa nouvelle publication "14-18 Front d'Orient" ainsi que la réédition du tome 1 de "Mémoire d'archives". Toutes les publications seront disponibles sur notre stand au marché de Noël. Notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 8 décembre de 10h à midi à l'office de tourisme.

VEILLÉE DE NOËL ET MESSE DE LA NUIT

Musique et chants traditionnels

Lundi 24 décembre / 22 heures

La chorale des Saint Juliennois, renforcée* cette année par de grandes voix et des instrumentistes réputés, assurera l'animation de la Veillée de la Nativité et de la Messe de la Nuit de Noël dans l'église romane de Saint Julien le Montagnier.

Au programme, à 22h00, écoute des textes et chants de Noël de Provence et du monde.

A 22h30, célébration de la messe de la nuit dans la tradition provençale, rythmée par les chants traditionnels du répertoire, en provençal et en français.

Comme il est de la tradition au vieux village, chacun sera convié ensuite à l'agape calendale des 13 desserts, préparés par les habitants, qui se tiendra dans la salle communale du Vieux Village. On y dégustera tout spécialement, à minuit, les grandes spécialités du Montagnier : le vin cuit, la pompe à l'huile et la célèbre croquante !

Le lendemain, la messe du jour de Noël, mardi 25 décembre, sera célébrée à 11h30 aux Rouvières.

Les deux églises, de Saint Julien et des Rouvières, seront chauffées.

** Vous êtes invités à vous joindre aux répétitions de la chorale les jeudis 6, 13 et 20 décembre à 18h30 à l'église de Saint Pierre.*

REVEILLON AUBERGE DU MONTAGNIER

Menu de la Saint Sylvestre 2018 : Mise en bouche – 1^{ère} entrée – 2^{ème} entrée – Plat - Trou sicilien – Assiette de fromages – Dessert : 90€ par personne incluant ¼ vin, coupe de champagne et café.

Renseignements et réservations au 06 25 90 71 61 ou 09 62 64 33 12.

RAPPEL - EMPLOI DU FEU

Par Arrêté Préfectoral du 16/05/2013 l'emploi du feu est **INTERDIT en tout temps et en tout lieu sur l'ENSEMBLE du département du Var** pour le brûlage de TOUS LES DÉCHETS VERTS (gazon, feuilles, branches, tailles d'arbres et d'arbustes) **produits par les particuliers**, les collectivités et les entreprises.

SEULS sont autorisés (**par dérogation à demander en mairie**) les agriculteurs, les forestiers, l'élimination des organismes nuisibles ou pour faciliter le **débroussaillage obligatoire** des parcelles pour les propriétaires de terrains situés en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt.

Vous trouverez l'ensemble des éléments sur le site de la mairie de Saint Julien et sur le site :
<http://www.var.gouv.fr/reglementation-de-l-emploi-du-feu-dans-le-var-a1271.html>

Les déchets verts sont pris en charge par les déchetteries.

RAPPEL CLUB DE MODÉLISME

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mr ALEXANDRE au 06 70 94 43 29 et 09 80 48 20 82.